

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Responsable Animation Et Support De La Politique Publique Santé Métropolitaine à la direction de la santé publique.

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L.332-8 2°, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la direction de la santé publique, un emploi de Responsable Animation Et Support De La Politique Publique Santé Métropolitaine, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

Assurer le suivi de la mise en œuvre des actions du guide d'actions, et garantir les conditions pour la mise en œuvre des actions phares de la PPSM

Préparer les instances de gouvernance métropolitaine de la PP Santé (comité de pilotage, G24, instances techniques), et assurer le suivi de l'animation avec les communes notamment avec un réseau de référents santé dans chacune des communes ; ce réseau est piloté au niveau métropolitain et vise l'échange d'expériences et l'engagement le cas échéant d'actions conjointes

Contribuer à élaborer un référentiel d'évaluation et piloter l'évaluation de la politique publique de santé métropolitaine

Manager et encadrer les chargés de missions et agents de l'unité appui administratif et logistique et de l'unité animation et support à la PPSM

Garantir la dynamique partenariale autour de la PP santé métropolitaine, en lien avec l'ensemble des agents de la DSP

Et en s'appuyant notamment sur les chargés de mission CLS :

Accompagner/soutenir les communes dans leur politique locale de santé globale.

Accusé de réception en préfecture
044-2444
Date de télétransmission : 06/06/2024
Date de réception préfecture : 06/06/2024

Garantir et impulser et faciliter, en lien avec le CODIR de la DSP et en s'appuyant sur les chargés de mission, la transversalité et l'animation des liens avec les autres directions de Nantes Métropoles, notamment sur les aspects transition écologique/environnement, aménagement du territoire, cohésion sociale, développement économique.

Assurer la préparation et le suivi du budget santé métropolitain.

Contribuer au côté du directeur de la santé publique et de son adjoint au développement du « hall santé », espace dédié à la promotion et prévention de la santé, piloté par le CHU de Nantes.

Piloter l'élaboration de cahiers des charges (AMO,...)

Assurer la gestion budgétaire du pôle dans le cadre des projets et thématiques qui le concerne

À l'échelle des territoires de la Métropole, en cohérence avec les orientations de direction et politiques publiques, ainsi qu'avec les moyens dédiés :

- Être ressource en interne en matière d'ingénierie de projet en prévention et promotion de la santé
- Mobiliser les partenaires ressources
- Contribuer à la prise en compte de la santé dans les autres politiques publiques

Représentation de la Direction auprès des instances externes, des partenaires :

- Participer aux différents comités à un niveau national, régional, départemental, intercommunal et communal, sur délégation du directeur et de la responsable de pôle.
- Participer au réseau français des villes santé de l'OMS
- Contribuer en tant qu'expert à des colloques, séminaires
- Réaliser la communication nécessaire en lien avec la chargée de mission communication de la direction et la communication interne et externe de la ville et de la métropole

Veille prospective :

- Assurer la veille bibliographique, juridique et technique sur la santé publique, en particulier sur les transformations à venir et sur les thématiques émergentes ;
- Diffuser les informations recueillies au sein de la direction ;
- Apporter son expertise et proposer des orientations possibles pour le service et pour les autres directions Ville de Nantes et métropole.

Décide,

Article 1 : L'emploi de Responsable Animation Et Support De La Politique Publique Santé Métropolitaine à la direction de la santé publique est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire d'attaché principal, à savoir au minimum IB 593 et au maximum IB 1015, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'établissement

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le 04 JUIN 2024

Pour la Présidente
La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL

mis en ligne le

/ 6 JUIN 2024